



## Candidature Conseil Municipal des Enfants

**Mandat 2022-2024**

**Élections prévues le jeudi 7 avril**

Tu es en CM1 ou en CM2 à l'école d'Aubais et tu souhaites te présenter aux élections du Conseil Municipal des Enfants pour devenir un conseiller municipal enfant.

Bravo et merci pour cette décision ! Discutes-en avec tes parents et si tu as leur accord, alors écris ton nom et celui de ta suppléante ou de ton suppléant sur ce document. Fais compléter à tes parents l'autorisation parentale puis va déposer à l'accueil de la mairie ta candidature (ou glisse-la dans la boîte aux lettres de la mairie).

Nom et Prénom du candidat ou de la candidate (+ préciser la classe) :

---

Nom et Prénom du suppléant ou de la suppléante (+ préciser la classe) :

---

Attention cependant, tu ne dois pas prendre cette décision à la légère. Nous te rappelons qu'être conseiller enfant, c'est s'engager à :

- Être assidu aux réunions (au minimum une par mois).
- Assister à chaque rencontre (dans la mesure du possible bien sûr !).
- Être attentif aux remarques et suggestions de ses électeurs.
- Informer régulièrement ses électeurs des actions du CME.
- Écouter et respecter les idées et la parole de chacun.
- Être présent aux événements citoyens du village.

Autorisation parentale indispensable à compléter :

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame \_\_\_\_\_

Responsable de l'enfant \_\_\_\_\_

l'autorise à se présenter à l'élection du Conseil Municipal des Enfants.

Merci de préciser une adresse mail où vous contacter si besoin \_\_\_\_\_

Date et signature :

**Deux rencontres pour préparer les professions de foi et les affiches électorales sont prévues les mercredi 23 et 30 mars à 14h30 au foyer. Nous t'y attendrons.**

**Un grand merci pour ta participation à ces élections !**

*Les élus aux écoles et à la jeunesse*

*contact.mairie@aubais.fr*